



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06



LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

www.departement06.fr

 #AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

VOUS
AVANT
TOUT!

QU'EST-CE QUE LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ?



La France est composée de 101 départements. Elle compte aujourd'hui **96 départements en métropole** et **5 d'outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte). Le Département est une collectivité territoriale qui accompagne ses habitants à toutes les étapes de leur vie.

Il met en œuvre des **projets locaux** et intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne de ses habitants : **il construit et rénove les collèges**, les équipe en matériel informatique.

Il a aussi des **compétences en matière d'action sociale, d'éducation, d'aménagement du territoire, de culture et de patrimoine, de sport, de gestion des espaces naturels et de tourisme**. Il finance aussi le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes (les sapeurs-pompiers).

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Il y a **27 cantons** dans les Alpes-Maritimes et **54 Conseillers départementaux** pour représenter chaque territoire.
- Chaque territoire est représenté par un binôme composé d'un homme et d'une femme.
- Les 54 Conseillers départementaux, qui forment l'Assemblée départementale, élisent un Président parmi eux. Ils sont tous élus pour une **durée de 6 ans**.
- Le Président du Département des Alpes-Maritimes est Charles Ange Ginésy.



LE SAIS-TU ?



1 083 310

HABITANTS DONT 170 556 SCOLAIRES, 44 000 ÉTUDIANTS ET 482 898 ACTIFS



27
CANTONS



54

CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX

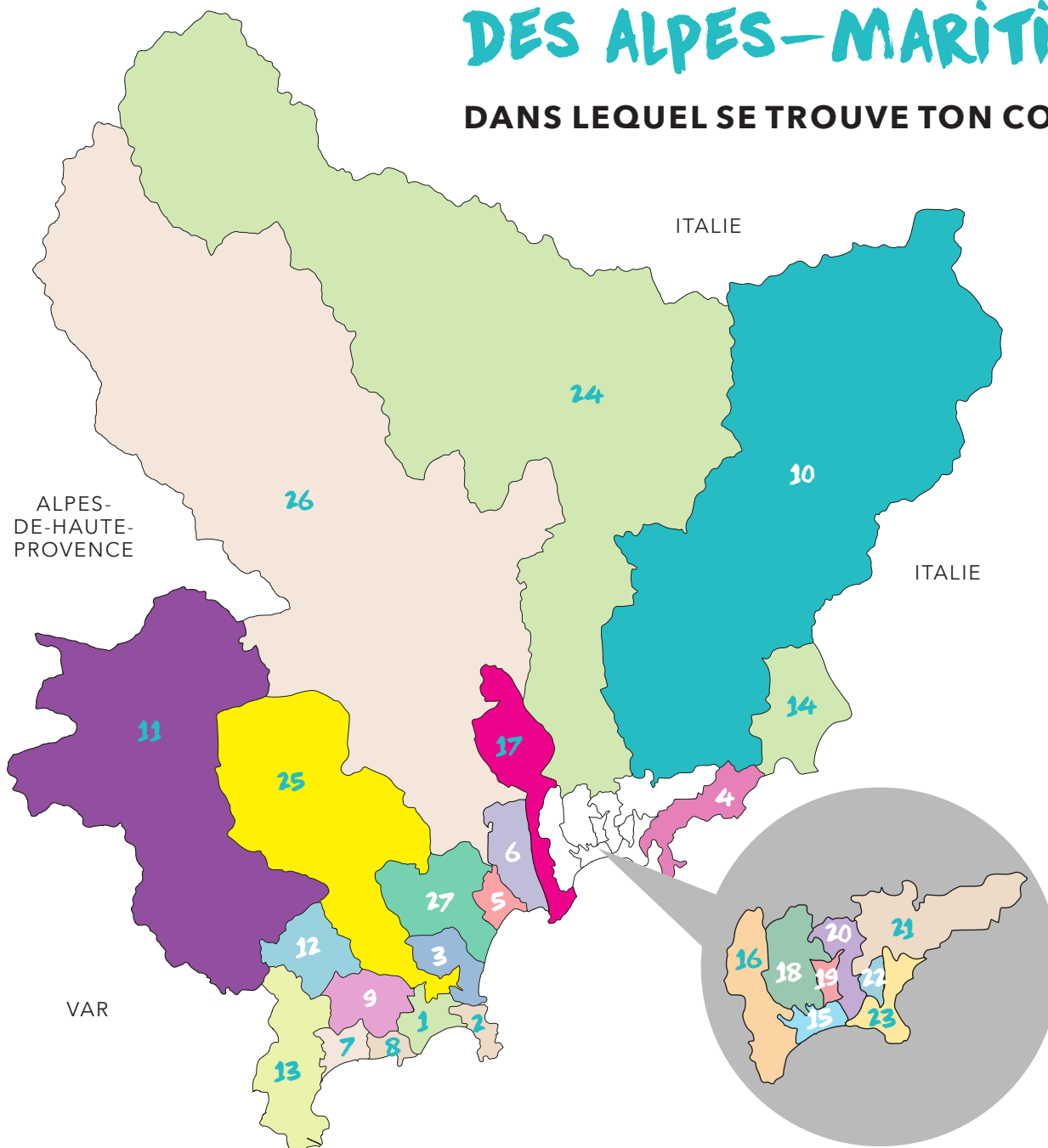


163

COMMUNES

LES 27 CANTONS DES ALPES-MARITIMES

DANS LEQUEL SE TROUVE TON COLLÈGE ?



SITUATION DES 27 CANTONS

1	Antibes-1	14	Menton
2	Antibes-2	15	Nice-1
3	Antibes-3	16	Nice-2
4	Beausoleil	17	Nice-3
5	Cagnes-sur-mer-1	18	Bice-4
6	Cagnes-sur-mer-2	19	Nice-5
7	Cannes-1	20	Nice-6
8	Cannes-2	21	Nice-7
9	Le Cannet	22	Nice-8
10	Contes	23	Nice-9
11	Grasse-1	24	Tourrettes-Levens
12	Grasse-2	25	Valbonne
13	Mandelieu-La-Napoule	26	Vence
		27	Villeneuve-Loubet

SITUATION DES COLLÈGES DES ALPES-MARITIMES

Antibes (en 1,2 et 3)	Mougins (en 9)
Juan-les-Pins (en 2)	Nice (en 1,2,3,4,5,6,7,8 et 9)
Beaulieu-sur-Mer (en 4)	Pégomas (en 13)
Beausoleil (en 4)	Peymeinade (en 11)
Biot (en 2)	Puget-Théniers (en 26)
Breil-sur-Roya (en 10)	Roquebrune-Cap-Martin (en 14)
Cagnes-sur-Mer (en 5 et 6)	Roquebilière (en 24)
Cannes (en 7 et 8)	Roquefort-les-Pins (en 27)
Cannes-la Bocca (en 7)	Saint-Etienne-de-Tinée (en 24)
Carros (en 16)	Saint-Jeannet (en 26)
Contes (en 10)	Saint-Laurent-du-Var (en 6)
Grasse (en 11 et 12)	Saint-Sauveur-sur-Tinée (en 24)
La Colle-sur-Loup (en 27)	Saint-Vallier-de-Thiery (en 11)
La Trinité (en 21)	Sospel (en 10)
Le Cannet (en 9)	Tende (en 10)
Le Rouret (en 25)	Tourrette-Levens (en 10)
L'Esacrène (en 10)	Sophia-Antipolis (en 25)
Mandelieu-La-Napoule (en 13)	Vallauris (en 1)
Menton (en 14)	Vence (en 26)
Mouans-Sartoux (en 12)	Villeneuve-Loubet (en 27)

QU'EST-CE QUE LE CDJ06 ?

Il existe un Conseil départemental des Jeunes. En association avec la Direction des services de l'Education nationale, le Département des Alpes-Maritimes a décidé de créer un Conseil départemental des jeunes (CDJ).

Lieu d'expression, de réflexion et d'action pour les collégiens, le Conseil départemental des jeunes permet :



- de **favoriser l'éveil civique** et d'intéresser les jeunes générations à la vie publique en leur faisant découvrir le fonctionnement et les activités du Département ;
- d'**aider les jeunes à prendre conscience des responsabilités locales** en les associant activement à la vie du Département ;
- de **proposer et de réaliser des projets** qui leur tiennent à cœur et qui répondent à leurs attentes dans des domaines aussi variés que la santé, la solidarité, l'éducation, le sport, l'environnement, le patrimoine, la culture ou encore la sécurité (retrouvez plus d'informations sur les projets réalisés durant les précédents mandats sur www.cdj06.fr) ;
- d'**émettre des avis consultatifs**, après saisine de l'Assemblée départementale, sur des sujets en lien avec leurs domaines de compétence et qui les concernent directement.

Le CDJ primé à 2 reprises pour sa communication

- Lors du mandat 2012-2014, le CDJ a été primé deux fois (Palmes de la Com' et Créaffiche) pour sa campagne sur les dangers des réseaux sociaux. Retrouve toutes les informations et l'actualité des CDJ [sur www.cdj06.fr](http://www.cdj06.fr)

QUE FAIT TON DÉPARTEMENT POUR TOI ?

En assurant le fonctionnement optimal des collèges du département et l'amélioration du cadre de vie de ses collégiens, le Département des Alpes-Maritimes fait de sa jeunesse une priorité.

Des exemples concrets :

- Il récompense les collégiens ayant obtenu la mention « Très bien » au brevet des collèges.
- Il développe l'usage du numérique dans les collèges des Alpes-Maritimes en équipant les collégiens de plus de 16 000 tablettes et 11 000 ordinateurs pour la rentrée 2021.
- Il contribue au devoir de mémoire en organisant pour les élèves de 3^e des visites des camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau.
- Il offre l'Aide à la cantine scolaire : il alloue un euro par déjeuner consommé dans une cantine scolaire du département, à tous les collégiens résidant dans les Alpes-Maritimes, bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

EN CHIFFRES



50 387 COLLÉGIENS



92 COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS



51 GYMNASES

PORTAIL DES SAVOIRS

Il s'agit d'une banque numérique des ressources artistiques, culturelles et patrimoniales des Alpes-Maritimes à destination des collégiens et des enseignants. Il est accessible via l'Espace Numérique de travail (ENT) des établissements. Il prend la forme d'un portail internet couvrant les 6 domaines de l'enseignement de l'histoire des arts au collège : arts de l'espace, du langage, du quotidien, du son, du spectacle vivant, du visuel, et la culture scientifique et technique.